

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 20 – P.R. 13+200 à 14+060

Renouvellement de la couche de roulement

Commune d'AMBON

Mai 2022



Objet de l'opération

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée de la RD 20 dans l'agglomération de la commune d'Ambon.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 111 000 € TTC

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise CHARIER.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

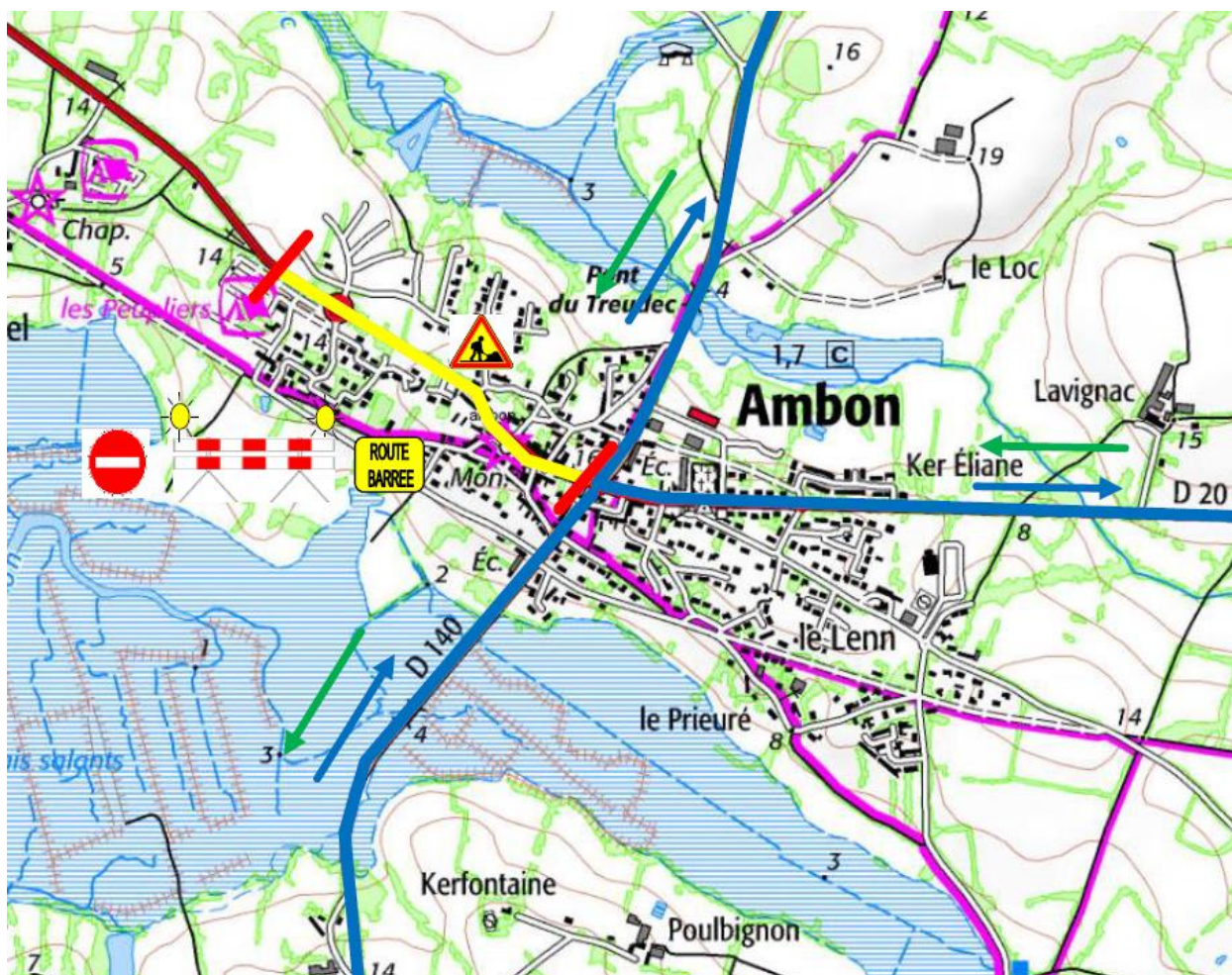
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés sous déviation à compter du 9 mai prochain pour une durée prévisionnelle de deux semaines.

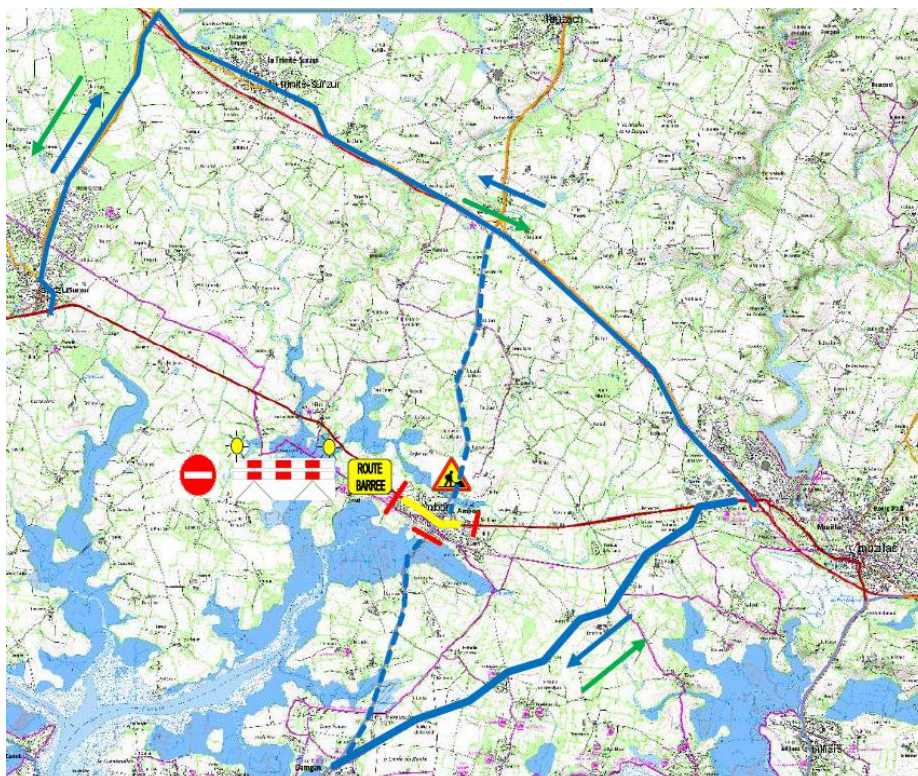
Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux de la phase 1, la RD 20 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Durant les travaux de la phase 2, la RD 20 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors des travaux. En fonction des contraintes des travaux la déviation sera maintenue le soir et durant le week-end, sauf si les conditions de sécurité permettent une ouverture temporaire.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.